

# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire 2015-2016

Les parents souhaitant faire acte de **candidature**  
doivent se présenter au secrétariat  
**jusqu'au vendredi 18 septembre 2015.**

Pour ce scrutin, 2 moyens pour voter :

- En salle de BCD le jour du scrutin, le vendredi 2 octobre de 7h50 à 11h50,
- ou
- Par correspondance à partir du samedi 26 septembre, en remettant l'enveloppe à votre enfant ou en la postant.

La direction